

Compétences professionnelles:

Durée d'examen:

Electricien/ne de montage CFC

47419

**Documentation technique,
règles de la technique**

15 minutes

Nom, prénom candidat/e:

N° Candidat:

Date:

02.08.2017

Evaluation*:

*Arrondir sur note entière ou demi.

Début:

Fin:

Justification de l'attribution de la note lors de l'entretien technique:

(exigée pour toute note de 4 ou inférieure)

Degré de difficulté:

Niveaux de taxonomie remplis

Niveaux de taxonomie le plus souvent remplis

Niveaux de taxonomie parfois remplis

Niveaux de taxonomie non remplis

Aidé par l'expert/e:

Aide nécessaire particulièrement souvent

Aide nécessaire à la compréhension (langage)

Aide nécessaire à la résolution (connaissances prof

Déclaration du candidat/e:

.....

.....

Observations spéciales:

.....

.....

Expert(e)s examinant (PEX):

Nom, prénom:

(PEX 1, Entretien

Nom, prénom:

(PEX 2, Procès-verbal)

Signature:

.....

Signature:

.....

Degré de taxonomie selon

Domaine 1 (D1) = Rappeler

Domaine 2 (D2) = Comprendre et appliquer

Domaine 3 (D3) = Travail étendue de problèmes

Orfo:

Pos.	Choix Matière à examiner	Question en forme comprimée	Déroutement		Evaluation				Réponses et notices sur déduction d'évaluation					
			question complémentaire	aide de l'expert nécessaire	pas utilisable, très faible	faible	suffisant	bien	très bien	N° Candidat/e				
2.1	Règles de la technique (Plan de formation partie A, compétence professionnelle 4.3)													
De ces deux thèmes au minimum un est à examiner.	● D2 Relations entre lois, ordonnances, normes et les directives du distributeur d'énergie Lois: LIE, LAA Ordonnances: sur le courant fort et faible OIBT, OMBT Normes et directives: NIBT PDIE SUVA, IFCF, AEAI													
	● D2 Contenu et signification de l'OIBT ainsi que l'utilisation de l'OIBT en relation avec la pratique. - Dispositions générales - Autorisation pour travaux d'installation - Exécution des travaux d'installation - Contrôle des installations - Emolument, voies de droits, dispositions pénales - Dispositions finales - Annexe													

suite Pos. 2.1 voir page suivante

Pos.	Choix Matière à examiner	Question en forme comprimée	Déroutement		Evaluation				Réponses et notices sur déduction d'évaluation				
			question complémentaire	aide de l'expert nécessaire	pas utilisable, très faible	faible	suffisant	bien			très bien		
2.1	Règles de la technique	(suite Pos. 2.1)								N° Candidat/e			
De ces deux thèmes sont à examiner.	<p>D2</p> <p>● Structure de NIBT et principe de chaque chapitre en relation avec la pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domaine d'application but et caractéristiques générales - Définitions - Détermination des caractéristique générales - Protection pour assurer la sécurité - Choix et mise en oeuvre des matériels électriques - Vérifications - Dispositions-complémentaires pour locaux, domaine et installation de manière particulière 												
		<p>D2</p> <p>● Norme fondamentale de la NIBT pour l'établissement et l'entretien d'installations simples</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristique générales But, structure et alimentation de l'installation - Choix et emplacement des matériels de l'installation Condition de service, accessibilité, identification, influences Choix et pose des canalisation Les appareils de coupure, de protection ou de commande - Règles pour les emplacements spéciaux comme par ex. les douches, les baignoire, installations de chantiers, ... <p>Base: NIBT-Compacte</p>											
suite Pos. 2.1 voir page suivante													

